Jacques Antoine Le Fèbvre

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1779

Né à Thouars (Deux Sèvres), le 16 Novembre 1751

Mort à fusillé près de Blois, le 9 septembre 1793

NOTES
BIO-BIBLIOGRAPHIQUES

E. Pu-nardet

Le Père Jacques Antoine Le Fèbvre

M. M. 616. p. 48 N. 337 =

Le Père Jacques Antoine Le Febvre, né à Thouars en Poitou (Deux Sèvres) le 16 Nov. 1751
fils de Jacques Le Febvre, employé dans les fermes et de Marie Froment
études de la 5e jusqu'en philos. au collège de Poitiers
3 ans de théologie sous les Pères Jacobins de Poitiers, reçu maître es arts et y a fait son quinquennium
entré prêtre à N. D. des Ardilliers avec permission du conseil le 15 juin 1779

M. M. 613 p. 148, N. 599 et page 161, N. 650

Jacques Antoine Lefèvre né à Thouars 16 oct. 1751
entré prêtre 3 juin 1779
a fait son institution aux Ardilliers

1779 Nantes préf. à la pension
1780 " "
1781 " rhétor.
1782 " "
1783
1784 Troyes préf. du collège
1785 Tours préfet du collège
1786 " suppléant

Liste d'avril 1790 =

Il est à Notre Dame des Ardilliers
Il a 38 ans 4 mois
Entré à l'Oratoire en juin 1779 étant déjà prêtre

1787 - 88 à Angers
1788 - 89 Nantes préfet du collège
1789 - 90 " "
1790 - 91
1791 - 92

Le Febvre Jacques ant.

Né à Thouars en 1751
Entré à l'oratoire en 1779
+ près de Blois, fusillé.

Nous le trouvons aux Cordilliers uniquement dans la liste des oratoriens, formant la communauté, en 1790. – On ne le trouve pas dans les listes de 1785 et de 1788. Il est donc arrivé aux Cordilliers après cette dernière date. Dans son dossier par Bonnardet on trouverait, peut-être, où il était fixé avant d'arriver aux Cordilliers.

Il prête serment le 13 – II – 1790 (Délibérations municipales S. B.B. 13. f° 30). –

Comme Martin-Duchesnay, curé "jureur" de Saumur, il rétracta, sans doute, son serment. Il fut mis en prison "comme suspect" avec le curé. –

Le 2 décembre 1793, craignant une nouvelle prise de Saumur par les vendéens, le représentant du peuple Levasseur (cf. ses mémoires, écrits en 1829) chargea Lepetit de conduire à Orléans près de 600 détenus des prisons de Saumur. Le P. Le Febvre était du nombre ..... parcours du sinistre cortège : Montsoreau, Candes, Chinon, Le Azay, Tours, Amboise, Blois ......

A Blois – Le cortège y arriva le 8 décembre 1793. Les prisonniers furent logés à l'auberge du Chateau-Gaillard ... les hommes et les prêtres dans les écuries.
La fusillade fut décrétée pour le matin du 9 décembre (19 frimaire) à 8 heures. – Il fut décidé qu'on fusillerait 13 prisonniers pour "donner exemple au peuple" ! –
Le cortège quitta Blois entre 8 & 9 h. du matin. On a gardé dans l'écurie de l'auberge ceux qui devaient être fusillés ....
On fait sortir A) quatre paysans – Ils sont conduits près de la Loire, rangés, fusillés, jetés tt habillés dans la rivière.
B) cinq prêtres : Martin – Duchesnay, curé de Saumur,
Bouju, fontevriste.
Joseph Lefebvre, oratorien.
Renaume, curé de Dampierre.
Girard, curé de Boussais (Deux-Sèvres)
Ils sont alignés au bord de la rivière, fusillés, dépouillés. Les dépouilles sont partagées, portées en triomphe, mises dans les charrettes. –

Tous ces détails sont tirés des documents authentiques : →

T.

a/ le compte-rendu fait par un prisonnier survivant :
M. Pierre-Philippe Le Mercier de la Rivière, chanoine de Candes.
Ses mémoires ont été publiés par "Anjou Historique" X. p. 281 -
b/ Dossier "plaintes" arch. Saumur, dépositions des témoins.
c/ arch. du Loir & Cher. procès Le Petit - Any. Hist. oct. 1932 p. 232 -
arch. Loir & Cher, série L, supplément.

H. DE RICHEMONT

18bis, RUE HENRI HEINE. XVIe

29 Mars 63

Mon Révérend Père,

A l'occasion de recherches pour des souvenirs de famille, je suis tombé sur une relation qui retrace les derniers jours d'un Oratorien, le P. Lefèvre, fusillé pendant la Révolution en 1793.

Pour le cas où l'article en question ne serait pas déjà dans les archives de l'Oratoire, je me permets de vous adresser ci-joint l'extrait que j'en ai fait pour mes enfants.

J'ai été très heureux de la récente réunion avec vous à Pontoise. J'ai eu depuis une conversation avec M. Delicolle où nous nous sommes mis facilement d'accord. J'attends son accord écrit sur l'avenant à ce contrat que je lui ai adressé.

Veuillez agréer, Mon Révérend Père, l'expression de mes sentiments très respectueusement dévoués

H. Richemont

le P. Ignace Antoine Lefebvre

Nantes - Ardilliers y reside

2 oct 89

le Père Ignace Antoine Lefebvre

1787-88 Angers

1788-89 Nantes préfet collège